



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 04 – 2017M

INDUSTRIE MARITIME

ATTENDU QUE les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent sont l'une des plus grandes sources d'eau douce de surface au monde et que plus de 48 millions de Canadiens et d'Américain en dépendent pour leur eau potable;

ET ATTENDU QUE si les huit États et les deux provinces qui forment le bassin versant étaient un pays, son économie se classerait 3^e au monde; et

ET ATTENDU QU'un facteur important dans la création et le maintien des activités économiques est le transport maritime;

ET ATTENDU QUE la Voie maritime du Saint-Laurent est une importante partie du système de navigation commerciale;

ET ATTENDU QUE plusieurs écluses qui sont des points névralgiques du système ont été construites il y a plus de 50 ans et qu'elles nécessitent un investissement majeur;

ET ATTENDU QUE les écluses de Sault Ste. Marie ont particulièrement besoin d'attention;

ET ATTENDU QUE plusieurs ports sur les rives des Grands Lacs et du Saint-Laurent ont grand besoin d'entretien, de dragage et de réparations;

ET ATTENDU QUE malgré que le transport maritime ait apporté plusieurs bénéfices économiques à la région, il a aussi permis l'introduction de plusieurs espèces envahissantes qui ont sévèrement chamboulé les écosystèmes et causé d'importants dommages environnementaux et économiques;

ET ATTENDU QU'il existe des restrictions au Canada et aux États-Unis afin de limiter l'introduction d'espèces envahissantes dans les cours d'eau.

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent appuie le financement américain nécessaire à la construction d'une nouvelle écluse à Sault Ste. Marie (Michigan);



ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent appuie l'utilisation exclusive du Harbor Maintenance Trust Fund pour financer les projets conformes aux raisons pour lesquelles il a été créé;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les compagnies de navigation commerciale qui opèrent dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent prennent toutes les actions nécessaires afin de répondre aux normes visant à garder les espèces envahissantes hors des cours d'eau;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE tout dragage de ports et de chenaux soit fait de la manière la plus respectueuse de l'environnement;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent soutient la Stratégie maritime Grands Lacs Saint-Laurent et encourage fortement les États et les provinces à inclure les gouvernements locaux comme partenaires complets dans l'implantation de la stratégie;

ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent soutient la Stratégie maritime pour le Saint-Laurent du gouvernement québécois et encourage fortement la province à inclure les gouvernements locaux comme partenaires complets dans l'implantation de la stratégie.

Résolution signée ce 14^e jour de juin 2017

Denis Coderre, Président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Maire de Montréal